

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-438422

204930



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5784 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAJIB Si mohamed

Date de naissance : 20-02-1966

Adresse : HAY SARDIS RUE AL FAJR 37 MARJIS

AL 5 Sidi Bel Abbès, Casablanca

Tél. : 066131712 Total des frais engagés : 3085,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Mohammed Adib Choukalli
OPHTALMOLOGISTE
336,3
Comm. Jart Driss El Haff
Cite Djemaa - Casablanca
tel: 022 37 68 68

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : NAJIB Si mohamed Age : 58 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

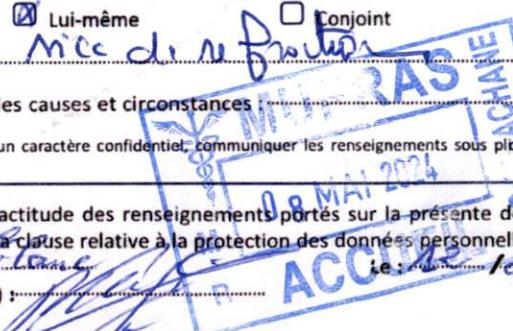
En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca le : 10-05-2014

Signature de l'adhérent(e) : NAJIB Si mohamed



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/01/24	14 C.F.	300 DM	INP : 031046961	Dr. Mohammed Adib Choukaili OPHTALMOLOGISTE 336 Bd Commandant Driss El Harti Cite Djemaa Casablanca Tel: 022 37 68 68

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
YAHIR ONE OPTIQUE SARL	12-01-24	485,20

NPE :
092029248

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
YAHIR ONE OPTIQUE SARL Cite Djemaa, Hay Messaoudia, Bd. Driss El Harti N°283, 2000 Casablanca - Casablanca Tél : 022 59 92 35	16/01/2024					2300 DM

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>			
	DATE DU DEVIS <input type="text"/>			
	DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. Mohammed Adib CHOUKAILI

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Ex. ophtalmologiste des hôpitaux de spécialité de Casablanca.

CHU Averroès Hôpital 20 Août 53.

Hôpital Moulay Youssef (Soufi)

Hôpital Sidi Othmane.

Hôpital Bouafi (My Hassan).

Membre de la société française d'ophtalmologie (Paris)

Microchirurgie de la cataracte (Phaco-émulsification)

Strabisme-Rétine-Chirurgie de la Myopie-Angiographie

Laser-échographie - lentilles de contact.

الدكتور محمد أديب الشقيلي

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طبيب العيون سابقاً بمستشفيات الإختصاصات بالدار البيضاء

المركز الصحي الجامعي ابن رشد مستشفى 20 غشت 53

مستشفى مولاي يوسف (الصوفي)

مستشفى سيدى عثمان

مستشفى محمد بوافي (مولاي الحسن)

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض و جراحة العيون بباريس



خبر مكلف لدى المحكمة

طب الحول، داء العينين بالسكرى وارتفاع الضغط (المياه الزرقاء)

أمراض الشبكية و جراحة العيون بالأمواج فوق الصوتية

جراحة تصحيح النظر بالليزر - العدسات اللاصقة

Casablanca, le 14/04/2014

M^{me} NAGIB SI Mohamed

Lutte pour moins de lumi (very project)
At night

55 + 1,75 (+ 1,135)

56 + 1 (+ 2,215 60)

Abattement pour moins de lumi

006 = + 2,75

Xabab 44

✓ 21 2m

✓ 15 1m

19/04/2014
YASSIR OPTIC PLUS SARL AU
Cité Djamaâa, Hay Aït Yessaoudia,
20100 Casablanca, Tél. : 05 22 59 92 25

Dr. Mohammed Adib Choukaili;
OPHTHALMOLOGISTE
Cité Djamaâa Driss El Harti

336, شارع الكومندرار ادريس الحارشي - قرية الجماعة - الطابق الثاني والنصف المائة : 05 22 37 68 68

336, Bd Commandant Driss El Harti, Cité Djamaâa - Casablanca - Tél.: 05 22 37 68 68

FRAKIDEX
Collyre 5ml
ZENITH PHARMA
AMM N°218.16 DMP/21/NRQ
6118001270118

LOT/ رقم الفتحة
FAB/ تاريخ الإنتاج
EXP/ تاريخ الانتهاء

PPV:23,00 DH

K1173
10-2023
09-2025
66672

زولامول®
Xolamol®

Lot: A D 0 3 1 4
Fab: 0 4 2 3
Exp: 0 4 2 5
P.P.V : 110 DH 70

زولامول®
Xolamol®

Lot: Z A 0 2 4 4
Fab: 0 1 2 2
Exp: 0 1 2 4
P.P.V : 110 DH 70

زولامول®
Xolamol®

Lot: A A 0 3 1 2
Fab: 0 1 2 3
Exp: 0 1 2 5
P.P.V : 110 DH 70

زولامول®
Xolamol®

Lot: Z B 0 2 2 6
Fab: 0 2 2 2
Exp: 0 2 2 4
P.P.V : 110 DH 70

PPV:19,40 DH



Nom: NAJIB

Prénom: SI MOHAMED

Facture N°28

Casablanca le: 16/04/2024

DESIGNATION	TYPE	MONTANT
ŒIL DROITE:(+1,00à130°)+1,75	verre	900
ŒIL GOUCHE:(+2,25à60°)+1,00	verre	900
ADD:+2,75		
TYPE DES VERRES	Progressif Organique Antireflet Photochromique	
MONTURE	Optique	500
Total		2300

YASSIR ONE OPTIC PLUS SARL AU
Cité Djemaâ, Hay Messaoudia,
Bd Idriss El Harty N°283,
20740 Casablanca - Casablanca
Tél : 05 22 59 92 35

Total (TTC)	2300
TVA(20%)	383
Total(HT)	1917
Payer en	especie

Arrêtée la présence facture à la somme de:
Deux Mille Trois Cent dirhams

Bd,Idriss El Harty N°283-Casablanca

TEL:0522599235

IF:25003635 Patente:32797250 RC:393347
CNSS:5798379 ICE:002022725000044